

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 29 (1983)

Heft: 2

Artikel: L'antique usage de la démocratie

Autor: Soljenitsyne, Alexandre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848538>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'antique usage de la démocratie

par Alexandre Soljenitsyne

Le 27 avril 1975, Alexandre Soljenitsyne était invité à assister aux élections dans le canton suisse d'Appenzell. Très frappé par cet exemple de démocratie à l'antique, il fait ici le récit de cette curieuse journée.

Plus les années passent, plus s'amplifie le débat politique et plus ce dimanche 27 avril 1975, dans le canton d'Appenzell, s'impose à ma mémoire. J'avais reçu une invitation à la journée solennelle des élections cantonales ; le rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung*, Fred Luxinger, m'ayant convaincu qu'il ne fallait pas manquer une telle occasion, s'était spontanément offert à nous y conduire.

Appenzell... petit canton montagnard de la Suisse orientale, plus exactement deux demi-cantons, deux Appenzell, l'un catholique, l'autre protestant, divisés. Nous étions les invités du canton catholique.

Sur la route, en dépassant les piétons (on se rend à pied aux élections, prendre une voiture passe pour inconvenant, et ceux qui viennent de loin partent avant l'aube), nous ne pouvions pas ne pas remarquer que tous les hommes portaient une arme blanche, signe de leur droit de vote, alors que femmes et adolescents n'en avaient point. La foule venait de partout, délaissant les chemins, passant à travers champs : la coutume à Appenzell permet de fouler l'herbe jusqu'aux élections, puis on la laisse repousser. Filles et garçons portaient presque tous une boucle à l'oreille. La messe catholique s'achevait, impossible de trouver place dans l'église où, autour de l'autel, se dressaient les oriflammes richement décorées des différentes communes. Dans la grand-rue, aux fenêtres des chalets riants et bariolés pendaient de longs drapeaux représentant des animaux et des dessins aussi variés qu'insolites.

Dans la salle de l'hôtel de ville, les

invités commençaient par déposer leur arme puis la recouvrer de leur pèlerine noire. Ensuite, six porte-drapeaux en anciens uniformes se placèrent avec leurs étendards en tête de la procession, accompagnés par des garçons qui les assistaient, eux aussi vêtus d'uniformes. Puis les personnalités officielles et les invités d'honneur s'ébranlèrent en un long et lent défilé au milieu de la rue, entre deux haies formées par les habitants. Il en pendait par grappes aux fenêtres, des gosses s'accrochaient aux murs. Tous m'accueillaient avec enthousiasme comme si j'étais un des leurs, une célébrité locale subitement revenue au pays. J'aurais cru que cet obscur petit canton ignorait jusqu'à mon nom. (En fait, ce n'était pas l'écrivain qu'ils acclamaient, mais celui qui s'était battu contre le Mal, ce qu'allait d'ailleurs préciser le chef du gouvernement). Au milieu de la place, sur une petite estrade provisoire en bois, une quinzaine de personnalités officielles, alignées sur un rang, allaient pendant toute la durée de l'assemblée rester, debout, tête nue, en pèlerines noires. La place était envahie par la foule compacte des *stimmerchtigen Männer*, des hommes ayant droit de vote, avec leur arme, têtes également découvertes (il y en avait de grises, de roussâtres, de blanches), tous vêtus sans appareil. Les femmes se pressaient tout autour de cette foule, aux fenêtres ou sur les balcons. Les adolescents sur les toitures en pente s'accrochaient aux garde-fous, un photographe avait pittoresquement enfourché la faîtage d'un toit.

La démocratie a besoin de mains fortes

Le chef de gouvernement, le *Landammann* Broger, une touffe de cheveux gris surplombant un visage énergique et intelligent, prononça un discours qui me fit grande impression : ah ! si l'Europe pouvait prêter l'oreille à ce demi-canton d'Appenzell ; ah ! si les dirigeants des grandes nations pouvaient en tirer profit !

Voilà près d'un demi-millénaire, disait-il, que notre communauté n'a pas modifié sensiblement les formes gouvernementales qui lui permettent de s'autogérer. Nous sommes mus par la conviction qu'il n'existe pas de liberté en général, mais uniquement des libertés particulières, séparées, chacune relevant de notre responsabilité et de notre sens de la discipline. La violence de notre époque prouve quasi quotidiennement qu'on ne peut garantir la liberté des personnes ni celle de l'État sans honnêteté ni discipline. Ce sont ces deux fondements qui ont permis à notre communauté de maintenir au fil des siècles son incroyable vitalité : jamais elle ne s'est livrée à la folie de la liberté absolue, comme jamais elle n'a souscrit aux théories déshumanisantes qui rendent l'État tout-puissant. Un État qui fonctionne rationnellement ne peut exister sans quelques ingrédients aristocratiques, voire monarchiques.

Bien entendu, dans une démocratie, le peuple reste souverain, juge dans toutes les questions importantes, mais il ne peut être présent tous les jours pour diriger le gouvernement. Le gouvernement ne doit pas se hâter d'épouser les hésitations et fluctuations des votes populaires ; une fois élu ou réélu, il doit s'abstenir de tout discours enjôleur aux électeurs, mais avancer à contre-courant. Conformément aux faits et à la vérité, le gouvernement a pour tâche d'agir comme agirait une majorité populaire raisonnable, si elle pouvait tout savoir jusqu'aux

moindres détails, ce qui devient pratiquement impossible avec le poids croissant des problèmes gouvernementaux. Il reste donc à élire, pour délibérer et administrer, les meilleurs possibles, et à leur accorder toute la confiance nécessaire. Une démocratie invertébrée qui distribue les droits à tout un chacun dégénère en une démocratie de servilité. La solidité d'un régime dépend non des articles de sa Constitution, si excellents soient-ils, mais de la qualité des forces sur lesquelles ils s'appuient. Nous rendrions bien mauvais service à la démocratie en élisant des dirigeants sans caractère. Car, précisément, le système démocratique exige des mains fortes qui sachent tenir le bon cap sans hésiter. La crise que traverse la société vient non des peuples mais des gouvernements... Or ce mois d'avril 1975 n'était pas un avril comme les autres, il était porteur de mort pour l'Occident sans que celui-ci s'en rendît compte : les États-Unis décampaient d'Indochine. Ni l'Amérique ni l'Europe ne comprenaient alors qu'en ces jours ils jouaient leur avenir. Dix jours à peine avant l'assemblée d'Appenzell, la presse occidentale, crédule, annonçait que la population de Phnom-Penh avait accueilli les Khmers rouges avec allégresse...

En ce jour, il était surprenant d'entendre dire sur cette petite place ensoleillée, dans ce trou perdu en plein cœur de l'Europe, à quel point l'insécurité générale s'est accrue au cours des dernières années. Combien nous sommes effrayés par le comportement de l'Amérique qui lâche ses alliés indochinois. Effrayés par le destin des Vietnamiens qui fuient en masse leurs libérateurs communistes. Face à cette tragédie, nous nous demandons : l'Amérique restera-t-elle fidèle à ses engagements envers l'Europe ? Envers cette Europe qui a perdu au cours des dernières décennies toutes les occasions de s'unir et qui, incapable de résister à

l'agression soviétique, compte sur l'aide américaine, qu'elle considère comme acquise. Il faut comprendre qu'à l'avenir l'Amérique ne défendra que les gouvernements qui veulent bien se défendre eux-mêmes. L'Europe doit à bref délai prouver qu'elle est prête pour de grands sacrifices et pour une unité réelle... Le *Landammann*, dans la mesure de ses forces, tenait à l'adresse de son continent des propos directs et courageux, mais serait-il entendu ? Puis il critiqua la Suisse, qui trouve excessives des dépenses militaires qui s'élèvent à 1,7 % de son budget, et l'état de son économie : la Suisse a cessé d'être le pays de cocagne qu'elle était.

Un vote unanime

Après ce discours et les salutations d'usage aux invités, le *Landammann* ôta de sa poitrine l'imposante chaîne métallique, symbole de son pouvoir, transmit à son voisin de tribune quelque chose qui ressemblait à un sceptre, et brusquement tourna les talons. C'était fini. Il avait rempli son mandat.

Mais un autre officiel prit alors sa place et proposa de réélire Broger sur le champ. Il proposa de passer au vote, et toute la masse d'hommes, d'un seul geste, leva les mains. On n'en fit pas le décompte, tant il était clair que Broger était réélu. Bien que je ne sois pas un inconditionnel de la démocratie, je ne pus m'empêcher de rire sous capte : allons donc, cette démocratie ressemble à celle de *chez nous*... Broger réapparut sur la tribune, il leva les doigts de sa main droite et, à la suite du lecteur, répéta le serment face au peuple ; le peuple, lui, reprenait les paroles en choeur : le peuple prêtait serment à lui-même ! Puis le *Landammann* proclama les noms des membres de son gouvernement, en demandant à chaque fois qui était contre. Mais il n'y avait pas d'opposant et il semblait laisser peu de temps pour la contradiction. Je continuais de rire à part moi : de nouveau, c'était comme *chez nous*.

Mais je fus vite édifié. La première loi importante que voulait faire adopter le *Landammann* concernait l'augmentation des impôts pour que le canton puisse maîtriser ses projets. Une rumeur traversa la foule, les hommes se mirent à parler entre eux. Un premier orateur monta à la tribune et parla pendant cinq minutes contre la loi proposée. Puis le ministre des finances essaya de formuler quelques arguments en sa faveur, mais la foule clama qu'elle ne voulait pas l'écouter, qu'elle voulait passer au vote. Le *Landammann* demanda à voix haute : « *Qui est pour la loi ?* » Peu de mains se levèrent. Contre ? Une vraie forêt ! Les hommes lançaient énergiquement leurs mains, on eût dit une aile qui se déployait, on avait l'impression d'un choix convaincant, écrasant, comme on n'en éprouve pas lors d'un vote à bulletins secrets. (Or, chacun gardait à sa ceinture, sans que cela se voie, qui un poignard, qui une épée).

Le *Landammann* s'en trouva très affligé et, usant apparemment de son droit, fit lui-même valoir des arguments en faveur de la loi et exigea un second vote. Il fut écouté avec attention, mais le vote contre la hausse des impôts fut tout aussi écrasant.

La voix du peuple ! La question est tranchée sans rémission, sans articles de journaux, sans commentaires à la télévision, sans commissions sénatoriales, en dix minutes et sans appel pour un an.

Le gouvernement avança une seconde proposition : revaloriser les indemnités de chômage. Mais, de la foule, on criait : « *Qu'ils travaillent !* » De la tribune « *Ils n'arrivent pas à trouver d'emplois* ». La foule : « *Qu'ils continuent à chercher !* » Il n'y eut pas de discussion. De nouveau le refus fut voté à une majorité écrasante, si nette qu'on ne fit pas le décompte des mains ; comment d'ailleurs les tenir levées si longtemps ? Sans doute ne les comptait-on jamais, on évalue au jugé.

Une nouvelle et troisième proposi-

tion du gouvernement demandait que l'on fit membres du canton des personnes habitant Appenzell depuis plusieurs années, des Italiens pour la plupart. Il y avait une dizaine de candidats. On vota sur chaque nom mais tous furent, si je ne me trompe, repoussés. Ils sont indignes, nous n'en voulons pas... Non, ce n'était plus du tout *comme chez nous*. Après avoir réélu sans discussion leur *Landammann*, après lui avoir confié le choix du gouvernement à son goût, ils lui ont refusé

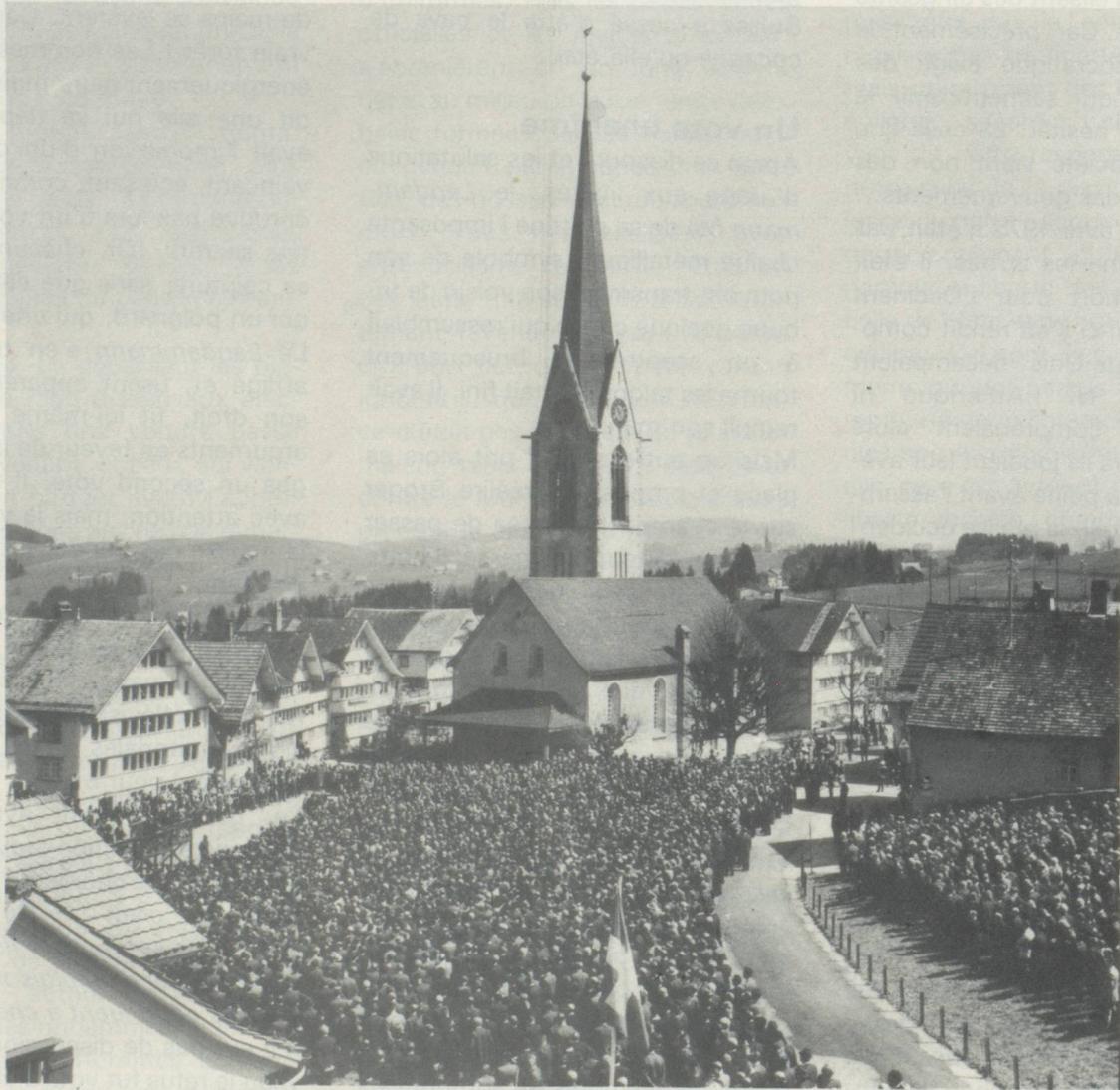
de voter les principaux projets législatifs. Et puis, va-y, gouverne ! Une démocratie de ce genre, je n'en avais jamais vue, jamais je n'en ai entendu parler, et cette démocratie-là (surtout après le discours de Broger) force l'estime.

La Confédération helvétique a été constituée en 1291, c'est effectivement la plus vieille démocratie de la Terre. Elle est née non des idées de la Renaissance, mais directement des anciennes formes de la vie communautaire. Cependant, les can-

tons riches, industrialisés, peuplés, ont perdu ces coutumes, se sont coiffés sur le modèle de l'Europe. Appenzell, lui, a gardé l'antique usage.

Que de diversités sur cette Terre, que de voies encore à ouvrir, inconnues, invisibles à nos yeux ! Dans la Russie de demain, nous aurons encore beaucoup à y réfléchir... pour autant qu'on nous en donne seulement la possibilité !

Traduit du russe par Nikita Struve
copyright 1983 Alexandre Soljénitsyne.



L'enceinte de la Landsgemeinde à Hundwil/Suisse orientale.

Le dernier dimanche d'avril, les citoyens du canton d'Appenzell-Rhodes-Extérieures tiennent leur Landsgemeinde alternativement à Trogen (les années à chiffre pair) ou à Hundwil (les années à chiffre impair).